

CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

**Vers une « privatisation » en catimini des organismes paramunicipaux ?**

**Longueuil, 01 février 2019** – Le chef de l'opposition, Xavier Léger, s'inquiète du récent changement de gouvernance opéré par la Société Rive et Parcs de Longueuil afin de limiter le nombre d'administrateurs que le conseil municipal peut désigner sur le conseil d'administration de la société paramunicipale. En effet, la majorité des administrateurs ne sont plus désignés par le conseil municipal. Plus tôt cette année, des changements similaires sont intervenus à Développement Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASH-L).

« En perdant la capacité de désigner une majorité des administrateurs de nos organismes paramunicipaux, les citoyens de Longueuil perdent le pouvoir d'exercer une réelle influence sur le développement de notre aéroport, sur la marina et sur le Golf du Parcours du Cerf. Des organismes paramunicipaux qui revendiquent un statut indépendant, mais qui reçoivent du financement de la Ville, gèrent des biens qui appartiennent à la municipalité et, donc, sont dans le périmètre comptable de Longueuil. », d'indiquer le chef de l'opposition.

**Des précédents dangereux**

Ces changements surviennent pourtant à un moment crucial avec ce qui est anticipé comme des projets de développement à Longueuil.

« On parle de plus en plus d'accueillir des Boeing 737 à l'aéroport de Saint-Hubert, d'importants travaux sont prévus au Golf, le développement du Centre-Ville risque de mettre de la pression sur la Marina. Comment le Conseil pourra-t-il s'assurer que la vision de ces organismes est en cohérence avec les meilleurs intérêts de nos citoyens et non ceux d'un petit groupe fermé, alors qu'il n'a plus la capacité de désigner la majorité des administrateurs ? », s'interroge Xavier Léger.

Dans ce qui ressemble à une « privatisation » en catimini des actifs municipaux, le chef de l'opposition se demande si les citoyens de Longueuil devront payer la facture si un des organismes paramunicipaux se trouve en difficulté financière.

Le chef de l'opposition a tenu à rappeler aux organismes paramunicipaux qu'ils ont des responsabilités envers la ville et que la ville, ses élus et ses institutions sont là pour protéger l'intérêt public.

« Les changements de gouvernance opérés au sein de la Société Rive et Parcs en janvier, ainsi que DASH-L en décembre, représentent des précédents inquiétants. Les citoyens peuvent être certains que les élus de Longueuil Citoyen resteront vigilants, et prendront les mesures nécessaires pour corriger au besoin les situations problématiques. », de conclure Xavier Léger.